

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 5 (1893)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Notre illustration

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'une publication périodique émanant de l'Union. La commission propose que cette question soit également remise au comité central d'Anvers, en l'appuyant tout particulièrement. L'assemblée ratifie cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Davanne adresse des remerciements au secrétaire de la session et déclare celle-ci close.

*Le président,*

A. DAVANNE.

*Le secrétaire ad actum,*

E. DEMOLE.

Voici le train, on se demande comment cette effrayante descente va s'effectuer ? S'il survenait une défaillance dans l'électricité, un déraillement, qu'en serait-il de nous... et de nos appareils ? Mais la force du 20<sup>me</sup> siècle tient à prouver qu'elle considère nos vies comme précieuses car sans accident et sans secousse, elle nous dépose sur les flancs inférieurs de la montagne d'où le retour à Genève s'effectue rapidement.

Le lendemain la plupart de nos hôtes étaient repartis dans toutes les directions, nous laissant enchantés de leur visite, trop courte à la vérité et qui nous fait désirer une nouvelle réunion l'an prochain.

---

### **Notre illustration.**

Ce sont MM. J. Royer et C<sup>e</sup>, à Nancy, qui ont exécuté avec succès le tirage en photocollographie que nous présentons à nos lecteurs. Le phototype est dû à M. le D<sup>r</sup> Batault qui a opéré dans les conditions suivantes : *Objectif* : Anastigmat Zeiss 1 : 6,3, f. 210 ; *pose* : une seconde ; *plaque* : Lumière, étiquette bleue ; *développement* : Acide pyrogallique.

---